

• • •
• E • •
• • • Communauté d'intérêt pour la
qualité de la protection de l'enfant

2^e dialogue qualité national sur la protection de l'enfant 2021

**Visions pour une protection de l'enfant d'avenir:
impulsions pour la politique et la pratique**

Jeudi/vendredi 18/19 novembre 2021

Manifestation virtuelle

En raison de la pandémie de Covid-19, le dialogue qualité 2021 aura lieu de manière entièrement virtuelle et pourra ensuite être visionné et écouté à la demande jusqu'au 31 décembre 2021.

Contenu

La protection de l'enfant a pu être professionnalisée en Suisse et sa qualité améliorée de manière significative. Il reste néanmoins un certain nombre de lacunes, de manques et de points faibles. En effet, aucun système de protection de l'enfant qui puisse offrir de la même façon aux enfants et aux parents – indépendamment de leur lieu de résidence ou de leur statut de résident – un soutien préventif et des mesures de prévention contre la mise en danger du bien de l'enfant n'a pu être mis en place jusqu'alors. Les offres et leur voie d'accès respective sont organisées de manière désordonnée. Par ailleurs, des offres préventives et des aides efficaces pour les familles à risque font toujours défaut.

Quelle est la cause de ce patchwork? Il manque en Suisse une base légale contraignante sur laquelle fonder une protection cohérente de l'enfant tenant compte des spécificités et particularités locales dans l'intérêt des enfants et de leurs familles. C'est pourquoi nous saisissons l'opportunité de ce deuxième dialogue qualité national sur la protection de l'enfant organisé par la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant (CIQUE) pour réfléchir dans une perspective interdisciplinaire aux visions possibles relatives à une protection de l'enfant d'avenir.

En l'occurrence, les questions au centre du dialogue seront:

- Dans quelle mesure peut-on améliorer la professionnalisation et la qualité de la protection de l'enfant?
- Quelles sont les visions utiles au développement de la protection de l'enfant?
- Quelles impulsions insuffler à la pratique et à la politique pour une protection de l'enfant d'avenir?

Approche

Contrairement aux conférences et colloques classiques, le dialogue qualité est basée sur l'approche Barcamp (unconférence ou non-conférence Ad Hoc). Les participants/tes du dialogue qualité ont la possibilité de proposer des instruments de travail pour les thèmes qu'ils considèrent importants pour améliorer la qualité de la protection de l'enfant. Ils peuvent s'entendre sur les thèmes qu'ils souhaitent traiter ensemble lors des sessions qualité sur place. Les sessions offrent un espace d'échange et de discussion. Elles offrent aux participants la possibilité de devenir acteurs, mais aussi de se présenter et de se positionner en tant qu'experts-tes. Une session est une combinaison entre exposé et atelier de travail. Elle commence par une courte entrée en matière donnée par l'initiateur/trice de la session, suivie de discussions et dialogues approfondis.

Afin d'assurer une planification efficace de la session qualité, des thèmes, dont on estime qu'ils sont déterminants pour la qualité de la protection de l'enfant, sont proposés. Dans le cadre de la planification de la session qui se déroule sur place, certains thèmes peuvent être modifiés ou écartés. De nouveaux thèmes peuvent également être proposés. Les résultats de la session qualité font l'objet d'un compte rendu rédigé sur place. Ils sont par la suite utilisés pour la documentation du dialogue qualité et pour le travail de la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant.

Groupe cible

Cette manifestation s'adresse

- aux experts et dirigeants de diverses professions ayant des missions dans le secteur de la protection de l'enfance bénévole, de droit public, de droit civil et de droit pénal;
- aux organisations, services spécialisés, autorités, etc. issus du secteur de la protection de l'enfance bénévole, de droit public, de droit civil et de droit pénal;
- aux scientifiques de diverses disciplines ayant pour principal axe de recherche et de travail la protection de l'enfant;
- aux personnes intéressées par la protection de l'enfant, issues des secteurs de la politique, de l'administration, de l'économie et des médias.

Programme

Animation: *Patrick Rohr*, journaliste, photographe, animateur, auteur

Langue du colloque: Allemand et français (en traduction simultanée)

Judi 18 novembre 2021

16.00 h – 16.20 h **Accueil et ouverture**
Clarissa Schär, co-présidente de la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant, et *Regula Bernhard-Hug*, direction du secrétariat a. i. , Fondation protection de l'enfance Suisse

16.20 h – 18.00 h **Club qualité:**
«La protection de l'enfant en Suisse: un patchwork avec système?»

- *Patrick Fassbind*, responsable APEA de Bâle-Ville et membre du comité directeur de la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant
- *Bettina Junker*, directrice du Comité UNICEF suisse et Liechtenstein
- *Caroline Kühnlein*, Juge cantonal (VD), COPMA membre du comité directeur (sollicitée)
- *David Rüetschi*, Office fédéral de justice et police, chef de l'unité droit civil et procédure civile
- *Stefan Schnurr*, responsable de l'institut d'aide à l'enfance et à la jeunesse, haute école de travail social FHNW
- *Frédéric Vuissoz*, directeur général adjoint du Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud
- *Marco Galli*, responsable Ufficio del sostegno a enti e attività per le famiglie e i giovan (TI)

18.00 h – 19.30 h **Camp qualité: échanges et networking**

Vendredi 19 novembre 2021

9.00 h – 9.05 h Accueil

9.05 h – 9.35 h **Impulsion qualité I:**
la protection de l'enfant en Suisse est-elle de qualité?
Philip Jaffé, directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant, Université de Genève et membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies

9.35 h – 9.50 h **Séance de questions sur les impulsions relatives à la qualité I**

9.50 h – 10.00 h **Introduction à la session qualité I «Gros plan sur la qualité du système de protection de l'enfant en Suisse»**

10.00 h – 10.15 h Pause

10.15 h – 11.15 h	<p>Session qualité I : « Pleins feux sur la qualité du système suisse de protection de l'enfant »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupes dans le domaine de la protection bénévole de l'enfant (p.ex. services de conseil en éducation, psychiatrie de l'enfant et l'adolescent, pédiatres) • Groupes dans le domaine de la protection de l'enfant au plan civil (p.ex. APMA, services sociaux) • Groupes dans le domaine de la protection de l'enfant au plan pénal (p.ex. tribunal des mineurs) • Groupes dans le domaine de la protection de l'enfant au niveau du droit public (p.ex. école, services sociaux scolaires, garderies)
11.15 h – 11.30 h	Pause
11.30 h – 12.00 h	<p>Impulsion qualité II: objectifs et composantes d'un système de protection de l'enfant d'avenir: comparaison et évaluation d'exemples internationaux <i>Heinz Kindler, Deutsches Jugendinstitut (Institut allemand de la jeunesse)</i></p>
12.00 h – 12.15 h	Séance de questions sur l'impulsion qualité II
12.15 h – 13.15 h	Pause déjeuner
13.15 h – 13.25 h	Introduction à la session qualité II: « Visions et impulsions pour une protection de l'enfant orientée vers l'avenir »
13.25 h – 14.25 h	<p>Session II : « Visions et impulsions pour une protection de l'enfant orientée vers l'avenir »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupes dans le domaine de la protection bénévole de l'enfant (p.ex. services de conseil en éducation, psychiatrie de l'enfant et l'adolescent, pédiatres) • Groupes dans le domaine de la protection de l'enfant au plan civil (p.ex. APMA, services sociaux) • Groupes dans le domaine de la protection de l'enfant au plan pénal (p.ex. tribunal des mineurs) • Groupes dans le domaine de la protection de l'enfant au niveau du droit public (p.ex. école, services sociaux scolaires, garderies)
14.25 h – 14.40 h	Pause
14.40 h – 15.30 h	<p>Focalisation des sessions: implications et recommandations pour une protection de l'enfant d'avenir à l'intention de la politique et de la pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Clarissa Schär</i>, co-présidente de la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant • <i>Véronique Rossi</i>, Fondation protection de l'enfance Suisse • <i>Peter Voll</i>, membre du comité directeur de la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant, • <i>Ursula Leuthold</i>, membre du comité directeur de la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant
15.30 h – 15.40 h	<p>Perspective et conclusion <i>Kay Biesel</i>, co-président de la communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant</p>

Organisation



Secrétariat du dialogue qualité

Organizers Schweiz GmbH
Obere Egg 2
CH-4312 Magden
061 836 98 78
registration@organizers.ch

Lieu de la manifestation

En raison de la pandémie de Covid-19, cette manifestation aura lieu de manière entièrement virtuelle et pourra ensuite être visionnée et écoutée à la demande jusqu'au 31 décembre 2021. Tous les exposés seront enregistrés, à l'exception des sessions de qualité 1 et 2. Il est également possible de s'inscrire après la manifestation (jusqu'au 31 décembre 2021)

Date/heure du dialogue qualité

Jeudi 18.11.2021, 16h00 – 19h30
Vendredi 19.11.2021, 9h00 – 15h40

Frais de participation et inscription au dialogue qualité

2 jours en direct sous forme virtuelle et 6 semaine à la demande

Membres	CHF 185.-
Non-membres	CHF 225.-

Le tarif pour les membres n'est valable que pour les membres de la Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant.

Inscription

Veuillez vous inscrire sous le lien suivant:

www.qualitaet-kindesschutz.ch/fr/events/dialogue_2021

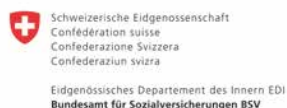
Communauté d'intérêt pour la qualité de la protection de l'enfant – qui sommes-nous?

La Communauté d'intérêt pour la qualité dans la protection de l'enfant (CIQUE) a été fondée en janvier 2016. Elle s'engage pour le développement et l'assurance de la qualité dans la protection de l'enfant en Suisse. La CIQUE vise une pratique basée sur les besoins fondamentaux et les droits des enfants. Elle souhaite créer des occasions, des manifestations et des cadres permettant de faire dialoguer les différentes logiques disciplinaires et professionnelles dans la protection de l'enfant.

Elle veut faire interagir les différentes institutions et organisations de la protection de l'enfant sous l'angle du développement et de l'assurance de la qualité, et créer des offres pour l'entretien des échanges interprofessionnels et interinstitutionnels, ainsi que des échanges entre la science, la pratique et l'administration. Elle veut également diffuser des concepts professionnels, des méthodes et des instruments dans le domaine d'une protection de l'enfant orientée famille et services, afin d'améliorer la qualité dans la protection de l'enfant. Ce faisant, elle souhaite, d'une part, apporter une contribution à la compréhension entre les professions et les organisations actives dans la protection de l'enfant. D'autre part, elle souhaite contribuer à la mise en place et à l'entretien d'une culture de l'attention, d'une culture ouverte aux erreurs et d'une culture de fiabilité dans la protection de l'enfant.

Organisateur

Un colloque spécialisé proposé par la CIQUE avec le soutien de la Fondation protection de l'enfance Suisse, UNICEF Suisse et Liechtenstein, la Fondation MAIORES et Office fédéral des assurances sociales OFAS



Maiores Stiftung

Une affiliation offre les avantages suivants:

- Les membres ont accès à une communauté de pratique interprofessionnelle et interdisciplinaire, sans intérêts propres à l'association ou aux responsables, dans laquelle de nombreux sujets relatifs à la qualité de la protection de l'enfant sont abordés, discutés, développés et conçus.
- Les membres peuvent participer activement à la mise en place, à la communication, au développement et à la mise en œuvre d'offres de la CIQUE.
- Les membres obtiennent rapidement des informations sur les évolutions actuelles et les approches novatrices dans la protection des enfants pertinentes pour le développement et l'assurance de la qualité dans la protection de l'enfant.
- Les membres obtiennent un soutien spécialisé de la part du secrétariat de la communauté d'intérêt ou par l'entremise de conseils d'autres membres de la CIQUE ou d'autres prestataires de services dans le contexte du développement de l'assurance de la qualité dans la protection de l'enfant.
- Les membres sont invités préférentiellement à des manifestations de la CIQUE.
- Les membres obtiennent des réductions pour la participation à des dialogues qualité et à des voyages qualité de la CIQUE.

La qualité de membre peut être obtenue par des personnes physiques ou des personnes morales. Elle est accordée sur demande et doit être approuvée par le comité. Devenez membre commodément en ligne :

www.qualitaet-kindeschutz.ch/fr/devenir-membre/

Cotisation de membre

Personnes physiques : CHF 100 par an

Etudiants / bénéficiaires de l'AVS ou de l'AI : CHF 50 par an

Organisations : CHF 500 par an

Donateurs/trices : dès CHF 100 par an